

## FORMATIONS EN ALTERNANCE

# 30 000 emplois créés entre 2000 et 2012

**Le passage par l'IFAPME apporte un emploi à 86 % des apprentis certifiés. Parmi eux, un sur trois poursuit comme chef d'entreprise.**

**• Dominique WAUTHY**

Ce serait la voie royale pour trouver un emploi ou créer le sien dans la construction, la restauration, le secteur des soins ou la mobilité essentiellement. Pour ceux qui passent par un des 8 centres de formation de l'IFAPME (15 sites), le taux d'insertion dans les 6 mois est de 86 %. Les chiffres du Forem le prouvent aussi parmi ses inscrits : 61 % de jeunes passés en apprentissage trouvent ensuite un employeur. Les entreprises intéressées leur proposent souvent déjà un emploi alors même qu'ils se partagent encore en cours pratiques ou théoriques et expériences professionnelles sur le terrain.

Pour lancer leur propre entreprise, l'an dernier, 2 000 personnes sont sorties de formation accélérée en gestion. Parmi elles, 30 %, ont créé leur activité la 1<sup>re</sup> année ; dans la construction majoritairement ou dans les servi-

ces (agent immobilier, courtier en assurances, agents commerciaux...). Après dix ans dans un secteur, 60 % d'entre eux ont d'office leur propre activité.

« Pour les jeunes en âge de scolarité, les formations sont gratuites. Ils touchent même une allocation d'apprenti, alors que les candidats chefs d'entreprise paient 220 € de minerval, syllabus compris », explique Jacques Bounameaux administrateur général de l'IFAPME.

Aujourd'hui, par an, plus de 15 800 personnes de tout âge se forment. « On veut encore améliorer la qualité des formations, améliorer aussi l'image de l'apprenti en même temps que l'offre et le nombre de places disponibles », affirme la ministre Tillieux en charge du secteur.

De nouveaux métiers apparaissent, notamment avec l'e-commerce. Le défi est de répondre à la demande des entreprises. Près de 80 millions €/an sont accordés à la formation en alternance. Christophe Delogne et Victor Billen, directeurs de centres à

Namur et Verviers, souhaiteraient disposer de plusieurs milliers d'heures en plus dans leurs quotas respectifs de 54 000 et 25 000 heures.

Delphine Thiry, 30 ans, possède son salon de coiffure depuis 3 ans : « J'ai quitté la formation il y a 9 ans, puis j'ai travaillé 5 ans dans un salon. » Aujourd'hui, avec son CAP et son titre de chef d'entreprise, elle donne 300 h de formation par an ici à Namur et transmet sa passion.

Jessica a 33 ans et a pris une pause carrière dans son métier d'éducatrice. Elle suit des cours du jour en restauration. Elle voudrait intégrer la cuisine dans les stages qu'elle dispense aux enfants. Et peut-être un jour, faire de la cuisine son métier à temps plein. « La formation permet de créer un projet », conclut-elle. ■

► [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be) - 0800-90 133